



## Escroquerie faux artisan acompte payé.

Par **micHEL788**, le **20/06/2016** à **22:33**

je souhaiterais avoir votre avis.

j'ai rencontré un autoentrepreneur chez moi pour effectuer une prestation. Je lui ai versé 20% d'acompte sur la MO et 800 e pour l'achat du matériel.

Cette personne a encaissé les chèques 3 jours plus tard et s'est toujours pas déplacé à l'heure actuelle pour débiter le chantier. Il invente excuse sur excuse.

Je lui ai envoyé une lettre en RAR pour lui signaler que nous souhaiterions arrêter là et qu'il nous rende notre argent puisque rien n'a été commencé. Depuis plus de réponse.

J'enquête donc de mon côté et me rend compte que l'entreprise existe toujours mais que l'adresse qui figure sur le devis est son ancienne maison vendu il y a 3 ans et qu'il n'est probablement plus artisan.(bizarre Info greffe ne le mentionne pas)

En parcourant le Net, j'ai lu un témoignage d'un ancien client qui a subi une escroquerie du même genre. et que cet artisan a été condamné en 2013 et s'est volontairement mis en insolvabilité pour ne pas honorer sa date envers celui-ci.

Il a donc récidivé avec moi afin avoir d'encaisser des sommes d'argent rapidement mais n'avait nullement la volonté d'exécuter le moindre travail.

Il est donc sur et certain à présent que cette personne m'a escroqué et qu'il ne pourra me rendre mon argent facilement car d'après des voisins, il ne travaille pas et glande avec des gitans.

Son adresse : je ne la connais donc pas mais probablement facile à retrouver par les forces de l'ordre

Que faire ? Merci pour votre aide.